

Editorial

Le SMSI à Tunis fut déterminant pour le Fonds, qui y présenta ses premières réalisations. Sept mois après son inauguration, le FSN a prouvé qu'au-delà des mots, il pouvait apporter des réponses à l'immense défi de la fracture numérique.

En présence de représentants de la communauté internationale, le Fonds a établi le contact avec ses projets pilotes au Burkina Faso et au Burundi. Le personnel médical a dialogué avec les Chefs d'Etats présents et a plaidé la nécessité d'être connecté au réseau afin d'assurer le suivi de leurs patients atteints du VIH/SIDA.

Cette présentation a mis en lumière un autre objectif du FSN, celui de réunir autour d'une connexion de multiples acteurs pouvant bénéficier de liaisons numériques. Le partenariat est l'unique moyen de gagner le combat contre la fracture numérique : seule une collaboration entre autorités publiques, entreprises et associations locales permettra au plus grand nombre de participer à la société du savoir.

Si le Sommet de Tunis a mis en évidence la gravité d'un monde divisé entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui en sont privés, il a également souligné les conséquences sociales, économiques, culturelles et politiques d'une «exclusion numérique», un vrai déni d'existence. C'est aujourd'hui la situation de centaines de millions de personnes.

Signe encourageant – ce fut la démonstration du FSN – nous savons aussi que le fossé numérique peut être comblé. Encore faut-il que tous les acteurs assument leur responsabilité et mettent en œuvre le principe du «Pour-cent» de solidarité numérique. C'est le message fort de Tunis.

Une excellente année 2006 à toutes nos lectrices et à tous nos lecteurs.

Alain Clerc
Secrétaire exécutif du FSN

Le Fonds présente ses premiers projets

Succès de la session spéciale du FSN au Sommet de Tunis

« L'époque des discours est passée, il est temps de passer aux actions concrètes. » Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union Africaine, a ainsi clôt la session spéciale du SMSI dédiée au Fonds mondial de Solidarité Numérique (FSN), le mercredi 16 novembre 2005. Des paroles qui prenaient tout leur sens après la présentation du FSN, qui a établi la connexion, via satellite, entre le Palais des expositions de Tunis et les projets pilotes financés par le FSN au Burkina Faso et au Burundi. Le dialogue instauré entre le personnel médical de terrain et les participants à la conférence a montré le potentiel des TIC pour développer des programmes de télémédecine et de téléformation, des projets au cœur de l'action du FSN.

Les Chefs d'Etats ont réaffirmé leur volonté de combattre la fracture numérique et de soutenir le Fonds comme outil pour en assurer le succès. «Ce concept est en rupture totale avec les méthodes anciennes et permettra à l'Afrique de sauter à pieds joints dans la modernité, grâce aux capacités de captation des connaissances scientifiques et technologiques par l'Internet», a souligné S.E. Abdoulaye Wade, Président du Sénégal.

Un discours partagé par le Président du Nigeria S.E. Olusegun Obasanjo: «Notre

continent fait face à de nombreux problèmes, nous avons besoin des technologies de l'information pour les résoudre. Je suis convaincu que le FSN sera un catalyseur pour atteindre nos objectifs. Je suis heureux de voir que les projets ont démarré». Lançant un appel à tous les Etats pour soutenir le FSN, il a annoncé l'engagement du Nigeria dans la constitution d'un bureau régional africain.

Un soutien réitéré par S.E. Margarita Cedeno de Fernandez, Première Dame de la République Dominicaine. «Grâce au Fonds, nous pouvons conjuguer nos efforts pour passer de la société industrielle à celle des nouvelles technologies. Nous invitons tous les Etats à soutenir le FSN, une opportunité pour les pays en développement.» Elle annonce également la volonté d'organiser un sommet des pays d'Amérique latine sur la fracture numérique.

Les Maires de Genève et Lyon, MM. Manuel Tornare et Gérard Collomb, ont rappelé l'importance des collectivités locales dans la lutte contre le fossé numérique. Des paroles couplées à l'action, puisque le projet d'une conférence sur le financement de la solidarité numérique a été lancé. Ce sera à Lyon, en automne 2006.

«Ce concept est en rupture totale avec les méthodes anciennes»



M. G.-O. Segond, Président du FSN, présente les projets pilotes à Tunis, en compagnie de C.-H. Malécot, représentant de Lyon, M. Tornare, Maire de Genève, S.E. A. Wade, Président du Sénégal et S.E.O. Obasanjo, Président du Nigéria.

«Que les Etats africains et la société africaine participent aussi au «Pour-cent» de solidarité numérique. On a beau être pauvre, on a toujours quelque chose à partager. Et partager, s'est s'enrichir!»

Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union Africaine



Une collectivité française s'engage

Gérard Collomb, Sénateur et Maire de Lyon, annonce la tenue d'une conférence mondiale sur le financement de la solidarité numérique.

Quel est l'engagement de Lyon dans la solidarité numérique ?

Dès 2002, la Ville de Lyon, la Ville de Genève et la Province de Turin ont coordonné leurs efforts pour stimuler les pouvoirs locaux à s'engager dans la solidarité numérique. Cet engagement s'est concrétisé dans l'organisation du premier Sommet des Villes et Pouvoirs Locaux en décembre 2003 à Lyon, où le Président Abdoulaye Wade a annoncé la création du Fonds mondial de Solidarité Numérique. Avec le Maire de Genève Christian Ferrazino et le Président Wade, nous avons annoncé cette initiative lors du SMSI de Genève en décembre 2003. Depuis, nous avons poursuivi cette collaboration jusqu'à l'inauguration du Fonds le 14 mars 2005. Membre fondateur du FSN, le Grand Lyon a aussi créé l'Agence mondiale de solidarité numérique, qui apportera un soutien méthodologique essentiel au FSN. Cette Agence permettra de fédérer une expertise mondiale sur la fracture numérique. L'idée est de détecter les potentiels de

projets pilotes afin de les répliquer sur une plus large échelle.

Les collectivités locales françaises peuvent-elles appliquer le «Pour-cent» de solidarité numérique ?

Ce nouveau mécanisme de financement, appelé aussi «Principe de Genève», est compatible avec les règles de l'OMC : il ne fausse pas la concurrence et permet d'investir dans des marchés actuellement encore insolubles. A l'heure actuelle, le «code des marchés publics» français ne prévoit pas encore d'inclure cette clause de solidarité numérique dans les appels d'offre relatifs à l'informatique. Il appartiendra dès lors au pouvoir réglementaire, donc au gouvernement français – également membre fondateur du FSN – de faire évoluer le code des marchés publics. L'idée est de l'amender pour que les collectivités locales qui le souhaitent puissent mettre en œuvre cette clause de solidarité numérique. C'est pourquoi j'ai décidé, en prenant appui sur la Déclaration des

villes et pouvoirs locaux réunis à Bilbao en novembre dernier, d'intervenir auprès du gouvernement français pour permettre l'application du «Pour-cent» de solidarité numérique en France, en insistant sur l'intérêt de ce principe novateur pour réduire la fracture numérique.

Quels sont les freins à l'application du «Pour-cent» de solidarité numérique au niveau local ?

Son application nécessite une large concertation avec tous les acteurs locaux, les entreprises, les administrations et la société civile. Dans cette idée, et pour faire suite à la proposition du président du FSN, j'ai proposé d'accueillir en automne 2006 une conférence mondiale sur le financement de la solidarité numérique. Celle-ci aura pour objectif d'assurer le financement à long terme du FSN grâce à trois moyens : permettre à tous les acteurs présents d'annoncer leur contribution au Fonds, créer un environnement législatif favorable à l'application du «Pour-cent» de solidarité numérique et favoriser l'idée d'une exemption fiscale de toutes les contributions qui seront versées au Fonds mondial de Solidarité Numérique. ■

«Ce nouveau mécanisme de financement (...) ne fausse pas la concurrence et permet d'investir dans des marchés actuellement encore insolubles.»



Gérard Collomb remet la Déclaration de Lyon à Kofi Annan en compagnie de Mme Mercedes Bresso, Présidente de la Région du Piémont et de M. Pierre-Alain Muet (SMSI de Genève, décembre 2003).

Le «Pour-cent» de solidarité numérique au Sommet de Bilbao

Le deuxième Sommet des Villes et des Pouvoirs Locaux sur la Société de l'Information s'est tenu au Pays basque (Espagne) du 9 au 11 novembre. Des élus locaux du monde entier et la plupart des organisations mondiales de pouvoirs locaux concernées par le développement d'une société de l'information plus solidaire se sont réunis à Bilbao. Ils ont à cette occasion lancé un appel aux Etats, aux organisations internationales et aux pouvoirs locaux afin de soutenir le FSN et de contribuer à son financement, sur une base volontaire, à travers des mécanismes appropriés tel que le «Pour-cent» de solidarité numérique.

Les raisons d'un engagement

«En tant qu'entreprise, nous avons un rôle d'engagement social. Que ce soit au niveau local, par exemple en formant les jeunes, ou au niveau global en participant à la solidarité numérique». Urs Wirth, le fondateur et directeur de Coris SA, considère de manière égale ces deux formes d'engagement du secteur privé. Sa société de service informatique, créée il y a 17 ans et active dans des projets d'ingénierie documentaire, a obtenu en février 2005 le label de la solidarité numérique. Celui-ci est décerné aux entreprises informatiques qui consacrent le 1% du montant d'un contrat au profit du FSN, afin de financer des projets dans des régions qui n'ont pas accès à Internet.

C'est en répondant à un appel d'offre de la Ville de Genève (qui inclut le «Pour-cent» de solidarité numérique) que Coris SA s'est trouvée associée à la lutte contre la fracture numérique. Souhaitant qu'un large élan se crée, car «il est évident que quelque chose doit être fait», Urs Wirth appelle à un engagement volontaire des entreprises. «Nous avons besoin d'images pour ressentir ce que vivent ceux qui sont victimes de la fracture numérique. Cette problématique est loin des préoccupations quotidiennes des sociétés locales. Nous sommes tous prêts à participer à un monde meilleur, au niveau local ou global. Mais les entreprises ont besoin d'information et de sensibilisation pour y adhérer pleinement. Car quand le but est méritoire, on a tendance à le soutenir.»

Plus d'informations sur Coris SA : www.coris.ch



A Ouahigouya, une parabole offre l'accès au réseau via satellite. Un exemple de solidarité numérique.

Allô Tunis, ici Ouahigouya !

Pour l'association AMMIE, son accès aux TIC ouvre des perspectives prometteuses dans la lutte contre le VIH/SIDA

La date du 16 novembre 2005 restera comme un tournant dans l'histoire de l'association burkinabée AMMIE¹. C'est en effet ce jour-là que sa Présidente Cécile Beloum, entourée de son équipe, a pu présenter en direct – et en image – son association aux Chefs d'Etats présents à la session spéciale du SMSI de Tunis consacrée au FSN. Et, pour la première fois, utiliser le réseau de connexion satellitaire installé par l'équipe du FSN.

Mme Cécile Beloum ne cache pas sa satisfaction suite au succès de cette expérience: «C'était très performant. Nous avons eu l'occasion de nous présenter au plus haut niveau et ainsi susciter de l'intérêt pour nos activités. De plus, nous avons avec nous le Commissaire de la Province, la plus haute autorité locale, qui pourra faire le relais avec les autorités de la capitale.»

La Présidente d'AMMIE se dit très motivée par le potentiel de ce nouvel accès au réseau: «Nous pourrions échanger des informations et collaborer à distance avec nos partenaires sur le plan local et international. Nous pourrions également bénéficier de formations à distance et développer les capacités financières de l'association par la création d'activités génératrices de revenus.» AMMIE fait partie d'un collectif de six associations au

Le FSN présent en Afrique

Le FSN ouvrira en 2006 un Bureau régional à Abuja (Nigéria). Soutenu financièrement par le Nigéria, le Bureau permettra une présence permanente du Fonds sur un continent qui subit particulièrement les conséquences de la fracture numérique.

niveau du Burkina Faso. Grâce à cette technologie, Cécile Beloum prévoit déjà d'organiser des vidéo-conférences une fois que les autres centres du pays seront connectés. «Notre action pourra être améliorée. Nous avions auparavant des problèmes de communication avec le téléphone et Internet, ceux-ci seront enfin réglés.»

«Nous avons eu l'occasion de nous présenter au plus haut niveau et ainsi susciter de l'intérêt pour nos activités.»

Basée à Ouahigouya, quatrième ville du Burkina Faso situé à 200 km de la capitale Ouagadougou, l'association AMMIE a

pour objectif de contribuer au bien-être des populations locales. Ses activités, qui se déploient sur 37 villages, se concentrent dans le domaine de la santé communautaire, comme la gestion de pharmacies et de maternités, la formation d'agents de santé primaire dans les villages et des actions de lutte contre le VIH/SIDA (formation, éducation, dépistage, prise en charge des personnes infectées et de leur famille). ■

¹ AMMIE : *Appui Moral Matériel Intellectuel à l'Enfant*



Grâce à une liaison satellite, Ouahigouya est enfin connecté à Internet

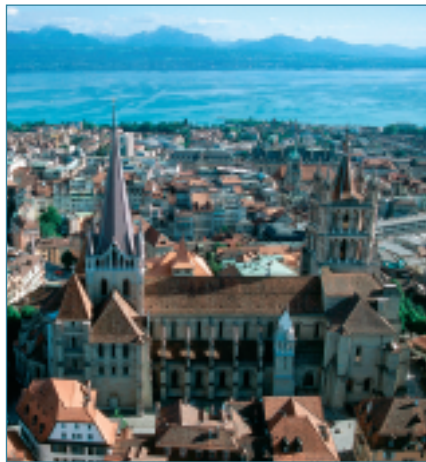
Motion en faveur du FSN

Lausanne sur la voie de la solidarité numérique

Après Genève et Delémont, Lausanne est la troisième ville suisse à s'engager dans la voie de la solidarité numérique. Lors de la séance du Conseil communal de la Ville de Lausanne du 22 novembre, une motion demandant à l'Exécutif de participer au Fonds mondial de Solidarité Numérique – déposée au printemps de cette année – a été acceptée. Celle-ci étant contraignante, les autorités de la capitale vaudoise doivent présenter devant le législatif, dans les six mois à venir, un projet d'engagement de la Ville de Lausanne, qui permettra d'inclure le «Pour-cent» de solidarité numérique. Ce sera fait dans le courant 2006.

C'est Alain Bron, Conseiller communal et professeur de télécommunication, qui est à l'origine de cette motion. «De par ma profession, je suis très sensible à la question de la fracture numérique», précise-t-il. «Quand j'ai appris l'existence du FSN, j'ai compris que cette initiative s'inscrivait dans la logique du développement durable. C'est une voie qui est suivie par Lausanne depuis environ cinq ans, quand elle a adopté les principes de l'Agenda 21.»

A travers cet engagement, c'est aussi un message symbolique que veut transmettre la Municipalité. «C'est un signe de solidarité que nous voulons donner



Lausanne adopte le mécanisme de financement du FSN

aux autres collectivités publiques, sur une problématique relativement peu connue», commente Alain Bron. Un avis partagé par le Syndic de Lausanne Daniel Brélaz, qui aura la charge de présenter un projet devant le parlement municipal: «Nous voulons montrer que l'aide aux pays défavorisés ne s'arrête pas au combat contre la faim, mais inclut aussi le soutien au développement et la lutte contre la fracture numérique», explique le syndic écologiste de Lausanne. Dans cette optique, il se dit pleinement favorable au «Pour-cent» de solidarité numérique.

Daniel Bron espère que l'initiative prise par sa collectivité servira d'impulsion à un mouvement plus large. «L'impact financier de l'adoption du «Pour-cent» de solidarité numérique par Lausanne sera probablement limité au vu de l'ampleur de la fracture, prévoit le Conseiller communal. Mais c'est un signal symbolique pour mettre en lumière une injustice et inciter d'autres collectivités à s'engager pour combler le fossé numérique. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves.» ■

www.lausanne.ch



Le Syndic de Lausanne Daniel Brélaz (Les Verts) est favorable au «Pour-cent» de solidarité numérique

INFOS BRÈVES

Un Sommet en Amérique latine

Mme Margarita Cedeno de Fernandez, Première Dame de la République Dominicaine, annonce la volonté d'organiser, en Amérique latine en 2006, un Sommet sur la fracture numérique.

Sept nouveaux Etats membres

Le FSN a été rejoint par sept nouveaux pays durant le SMSI : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Mauritanie et la Tanzanie. Actuellement, 29 Etats, collectivités locales et organisations internationales sont «membres fondateurs» du FSN.

Le soutien de l'OCI

Le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), le Prof Ekmeleddin Ihsanoglu, a apporté son soutien au FSN durant le SMSI de Tunis: «Nous voudrions exprimer ici notre satisfaction après le lancement le 14 mars 2005 à Genève du Fonds de Solidarité Numérique et lançons un appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles y apportent leur contribution significative.»

Une carte de l'accès aux TIC

L'entreprise Alcatel et la société Maplecroft (spécialisée dans le développement durable) publient une carte de l'accès aux TIC dans le monde. Cette carte, qui représente 178 pays classés en fonction des quatre niveaux d'accès à l'information numérique établi par l'UIT, détaille le rôle des TIC comme catalyseurs du développement économique et social.

<http://alcatel.maplecroft.com/digital>



Fonds de Solidarité Numérique (FSN)

Villa La Concorde
20, av. de la Concorde
1203 Genève - Suisse

Tél : +41(0)22.979.32.50
Fax : +41(0)22.979.32.51

Courriel : secretariat@dsf-fsn.org
www.dsf-fsn.org

Secrétaire exécutif : M. Alain Clerc